

Le Belli...mot

Express



Confédération des syndicats nationaux



Syndicat Soutien Scolaire Bellimont

Année 2016, Numéro 7

Parution : Novembre 2016

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 1^{er} novembre dernier et s'est déroulée comme le prévoit les statuts et règlements de notre organisation syndicale. Le quorum a été respecté. Elle a été précédée d'un 5 à 7 pour souligner **la journée du personnel de soutien**. Ce fût une activité très agréable et appréciée de tous les membres présents.

Tous les aspects de l'organisation syndicale en ce qui concerne les finances, le rapport du comité de surveillance, le rapport du comité de formation et de perfectionnement, l'assurance collective et les élections y ont été traités. Il y avait des élections sur quatre (4) postes de représentants(es) de secteur et un à la trésorerie. Vous trouverez ici-bas, le nom des personnes qui siègeront sur le comité exécutif de votre syndicat et au sein des comités pour l'année 2016-2017.

Nous tenons à remercier **Mesdames Odile Blais, trésorière et France Beaulieu, déléguée de Bellechasse** qui ont accompli un merveilleux travail au sein du comité exécutif pendant de nombreuses années et dont leur collaboration fût très appréciée. Un **GROS MERCI** à vous deux!



En ce qui concerne les finances, le taux du kilométrage passera de 0,48\$ à 0,43\$ et la cotisation syndicale demeure à 2 % de votre traitement.

Représentants syndicaux pour 2016-2017

♦ <u>Comité exécutif</u> :	Madame Martine Robichaud	Présidente
	Danielle Leblond	Secrétaire
	Madame France Chabot	Trésorière
	Madame Valérie Syvrais	Déléguée secteur Montmagny
	Monsieur Clément Dufour	Délégué secteur Montmagny
	Madame Caroline Morin	Déléguée secteur Bellechasse
	VACANT	Délégué(e) secteur Bellechasse
	Madame Marie-Pier Lebel	Déléguée secteur L'Islet
	Monsieur Magella Bélanger	Délégué secteur L'Islet

Suite aux élections, **un poste est demeuré vacant pour le secteur de Bellechasse**. Selon nos statuts et règlements, l'exécutif peut recruter et nommer une personne déléguée tous secteurs confondus. ***Si ce poste vous intéresse, veuillez communiquer au bureau du syndicat.***

- ◆ Comité de vérification : Madame Josée Demers
Madame Doris Gauvin
Monsieur Benoit Fortin
- ◆ Comité de perfectionnement : Madame France Chabot
Madame Mélanie Gosselin
Madame Marie-Pier Lebel
- ◆ Comité santé sécurité : Madame France Chabot
Monsieur Clément Dufour
Monsieur Magella Bélanger (substitut)
- ◆ Comité de relations de travail : Madame Martine Robichaud
Madame Danielle Leblond
Monsieur Clément Dufour

Tirage des prix de présence

Les gagnants(es) pour le tirage des prix de présence (100,00\$/secteur) sont :

- Madame France Chabot Secteur L'Islet
- Monsieur Benoit Fortin Secteur Montmagny
- Monsieur Réjean Lapointe Secteur Bellechasse

ASSURANCES COLLECTIVES

Lors de l'assemblée générale annuelle, le nouveau contrat pour nos assurances collectives avec SSQ a été accepté à l'unanimité.



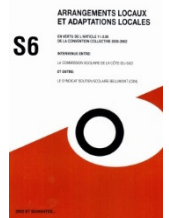
Les garanties et le fonctionnement ne changent pas. Pour ce qui est des taux, il n'y a aucune augmentation pour les régimes d'assurance maladie par contre, pour l'assurance salaire longue durée, l'augmentation est de l'ordre de 2,0 %.

Le nouveau contrat entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017 si tous les syndicats du secteur scolaire acceptent le contrat proposé.

ARRANGEMENTS LOCAUX ET ADAPTATIONS LOCALES

Le document a été présenté aux membres présents à l'assemblée générale annuelle.

Ceux-ci ont, par résolution, donné le pouvoir au comité de négociation de négocier avec la partie patronale (commission scolaire) les arrangements locaux et les adaptations locales qui sont présentement en vigueur tel que prévu à l'article 11-2.00 de notre convention collective. Pour la partie syndicale, le comité sera formé de trois (3) membres de votre comité exécutif.



FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Nous vous rappelons que le personnel de soutien peut bénéficier d'un remboursement pour des frais encourus pour de la formation ou du perfectionnement en lien avec son travail selon les clauses 5-7.09 et 5-7.11 de notre convention collective. Pour l'année 2016-2017, le montant maximum alloué est de **450,00 \$ par personne**.

Vous retrouverez la procédure et le formulaire requis sur le Portail de la commission scolaire (Ressources humaines/Comité de perfectionnement/Soutien).

Si vous avez besoin de plus d'information, vous pouvez rejoindre les membres du comité.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Depuis la signature de notre convention collective.....

- Toute personne a, dorénavant droit à un congé maximum de 3 jours consécutifs ouvrables ou non dont le jour des funérailles lorsque survient le décès de l'enfant mineur du conjoint ou de la conjointe **même lorsque l'enfant n'habite pas sous le même toit** (5-1.01 e)

JOURNÉE CONFÉRENCE SUR LES JEUNES ET LA SANTÉ MENTALE

Simplement pour votre information, **le 5 décembre 2016 à Québec** aura lieu une journée conférence sur 5 sujets d'actualité soit :

- La **FRAGILITÉ** émotionnelle des **GARÇONS**.
- Des enfants et des ados en **DEUIL**
- Des jeunes envahis par le **STRESS**
- Des ados au pays de la **PORNOGRAPHIE**
- **TROUBLE DE LA PERSONNALITÉ LIMITE**

Cette journée n'est nullement en lien avec notre commission scolaire et votre syndicat mais semble très intéressante donc, nous voulions vous en faire part. Elle est offerte à tous celles et ceux qui travaillent avec les jeunes. Étant une journée de travail, si parfois vous désirez y assister, vous pouvez faire une demande à votre comité de perfectionnement qui sera soumise pour approbation selon la procédure en vigueur.

Vous pouvez avoir plus d'informations (lieu de la formation, coût, programmation) en vous rendant sur le site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.conferencesconnexion.com/> ou par téléphone : Jennifer Letarte au (438) 877-6842.

À NOTER À VOTRE AGENDA

✓ **Le 3 décembre :**

Manifestation importante pour la campagne des services de garde « Un réseau qui fait grandir »

(Information à venir par courriel)

✓ **Le 6 décembre :**

Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

FONDACTION CSN

N'hésitez pas à contacter notre représentant, M. Éric Larouche, pour plus d'information sur Fondation.

Questions ou besoin d'information?

N'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous sommes là pour vous!

Syndicat Soutien Scolaire Bellimont	
	418 248-7934
	(Sans frais) 1-877-248-7934
	418 241-9216
	418 248-7950
	sssbellimont@globetrotter.net
Site web	http://sssbellimont.wordpress.com/

plus qu'un REER

EXEMPLE
10 \$ NET PAR PAIE AUX 2 SEMAINES
713 \$ REER ACCUMULÉ PAR ANNÉE

DONNER DU SENS À L'ARGENT

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA RETENUE SUR LE SALAIRE!

Offrez-vous un REER avantageux et socialement responsable. Profitez aussi des crédits d'impôt de 35 %, en plus de la déduction REER. Préparez votre retraite sans déséquilibrer votre budget en profitant des économies d'impôt immédiatement, à chaque paie!

Fixez le montant que vous voulez cotiser. Votre employeur le prélèvera sur votre paie et le versera à votre REER.

Préparez votre retraite à votre rythme!

* Estimation faite selon les règles fiscales applicables pour l'année d'imposition 2016 et un taux marginal d'impôt de 28,53 %.

Éric Larouche
Responsable Fondation régionale
581 984-3798
eric.larouche@fondation.org

fondation.com

FONDACTION CSN
POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

Il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent; le passé n'est pas indicatif du futur. Ces titres sont placés au moyen d'un prospectus contenant de l'information détaillée importante à leur sujet, notamment sur les frais. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus sur fondation.com.

JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN EN ÉDUCATION

LE PERSONNEL DE SOUTIEN : PRÉSENT PARTOUT, POUR TOUS.

DES MILLIERS DE TÂCHES
DES MILLIERS DE FEMMES ET D'HOMMES AU TRAVAIL

feesp.

UN RÉSEAU QUI FAIT
grandir

À LA DÉFENSE DE NOS SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

